



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Rectorat**  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
cedex 2

Téléphone  
04 67 91 47 00  
www.ac-montpellier.fr

**DPME**  
**Direction de la Prospective**  
**des Moyens et des**  
**Enseignements**

**SCDOS**  
**Service Commun de**  
**l'Organisation Scolaire**

Affaire suivie par  
**Sylvia BERTRAND**  
**Chef de bureau**  
**SCDOS2**  
Téléphone  
04 67 91 47 32  
Fax  
04 67 91 50 52  
Courriel  
Ce.recdpme@  
ac-montpellier.fr

Référence  
SB/MD/N°145

Montpellier, le 8 avril 2011

Le Recteur de l'Académie de Montpellier  
Chancelier des Universités

A

Mesdames, Messieurs, les membres de la  
délégation ayant représenté les élèves, les parents  
d'élèves et les enseignants du lycée Charles Gides  
le vendredi 25 mars

S/c de Monsieur le proviseur

Après examen approfondi des documents que vous m'avez fait parvenir, il apparaît que les heures pour les enseignements de langue LV1 et LV2 ont bien été données dans la DGH, y compris les dédoublements pour des groupes d'une « vingtaine » d'élèves. Je vous rappelle qu'il ne m'appartient pas de ventiler les heures de la DGH dans les disciplines et que cela reste de la stricte responsabilité de l'établissement.

L'Administration a été à ce jour très à l'écoute des problèmes particuliers du Lycée Charles Gides. La dotation de l'établissement a d'ores et déjà été abondée de 6 heures, je vous rappelle également l'engagement formel qui vous a été signifié de revoir certaines situations (première générale et STG) au moment de l'affectation. Cette révision si elle se justifie, améliorera grandement la dotation.

Au-delà de l'amélioration déjà accordée et de l'engagement d'abondement lié à l'affectation des élèves, les demandes supplémentaires que vous formulez en matière de langues vivantes en terminale et d'enseignements de spécialité en 1<sup>ère</sup> littéraire ne peuvent être satisfaites à la hauteur que vous sollicitez. Toutefois, afin de prendre en compte de manière définitive (hors problématique des effectifs) les difficultés évoquées la dotation est abondée ce jour de 6 heures supplémentaires.

Avec mes cordiales salutations.

Pour le Recteur et par délégation  
Le Directeur de la Prospective,  
des Moyens et des Enseignements

Dominique CHAMONARD